

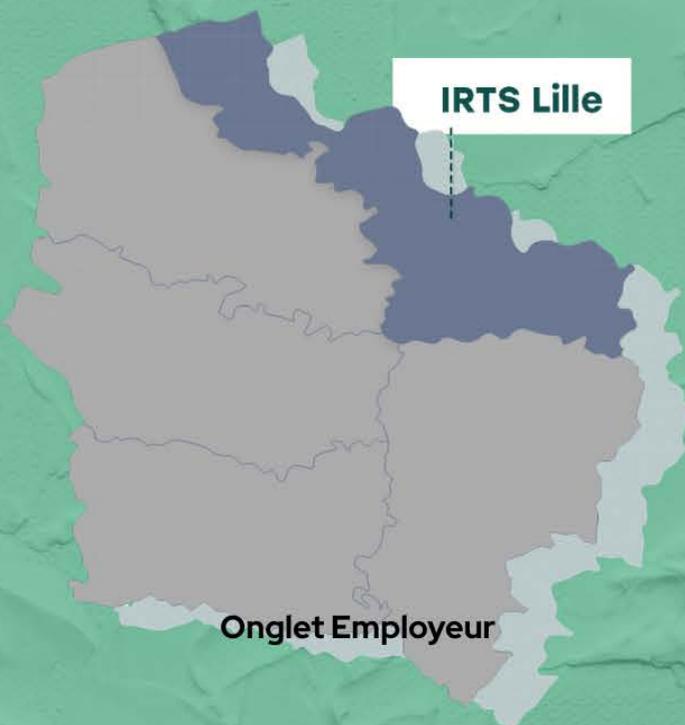
# Choisir l'IRTS de Lille

- ✓ Une expérience reconnue en matière de formations et en accompagnement VAE - Travail médico-social
- ✓ Des accompagnateurs qui sont des professionnels du secteur médico-social
- ✓ Des modalités d'accompagnement en présentiel dans nos locaux ou en distanciel (Visio)
- ✓ Un accès à l'espace documentaire IRTS Hauts-De-France
- ✓ Un informaticien qui aide à la mise en forme du dossier

Nos candidats recommandent  
l'accompagnement VAE

100%

## Nous rencontrer



IRTS Lille

Onglet Employeur



## Nous contacter

Site Métropole Lilloise  
Rue Ambroise Paré - BP 71 - 59373  
LOOS CEDEX  
[gwicquart@irtshdf.fr](mailto:gwicquart@irtshdf.fr) - 03 28 55 52 63

Et si votre expérience  
professionnelle  
devenait un diplôme ?



# VAE

IRTS  
Lille

# La VAE c'est quoi ?

## La valorisation de vos expériences

La Validation des Acquis de l'Expérience est une voie d'accès à une certification.

La VAE permet d'obtenir un diplôme grâce à son expérience.

## La VAE pour qui ?

Accès à tout citoyen français ou étranger (titulaire d'un permis de travail), quel que soit son âge, sa nationalité, son statut, son niveau de formation.

La seule condition est d'avoir une expérience en lien avec le diplôme visé.

## Quelles expériences sont prises en compte ?

- Expérience professionnelle salariée et non salariée.
- Expérience non professionnelle aidant, bénévolat, volontariat, stages réalisés dans le cadre d'une formation professionnelle

Pas de durée minimum d'expérience  
(loi n°2022-1598 du 21 décembre 2022)

# Le parcours VAE

Plusieurs étapes dont 2 en charge du certificateur :

- 1 Information sur les modalités de la VAE selon le statut**  
**Salariés du privé, demandeurs d'emploi, bénévoles, aidants :**  
S'inscrire sur France VAE et choisir comme AAP (organisme de formation), l'IRTS (le site de votre choix)  
**Salariés de la fonction publique et les diplômés DEIS, Médiateur Familial, CAFDES, ETS :**  
Contactez l'IRTS pour connaître les démarches à effectuer
- 2 Choix du diplôme et réalisation du dossier de faisabilité**
- 3 Phase de recevabilité** (du certificateur)
- 4 Ecriture du dossier de validation (livret 2) et préparation à l'oral**  
24 heures d'accompagnement en groupe de 5 professionnels de même diplôme ou 18 heures de suivi individuel.  
Le candidat envoie son livret 2 au certificateur ou par délégation à l'IRTS
- 5 Présentation à l'épreuve orale de certification**  
convocation individuelle (certificateur)  
  
Cette phase peut aboutir à une validation totale (obtention du diplôme), ou validation partielle (quelques domaines ou blocs de compétences)  
Ou validation nulle.

# Infos pratiques VAE

## Les diplômes préparés

AES, ME, ES, ASS, ETS, EJE  
CESF, TISF, CIP  
CAFERUIS, CAFDES, DEIS, Médiateur Familial  
Auxiliaire de puériculture, Aide-soignant, CAP  
AEPE

## Le financement du parcours d'accompagnement

### Phase de faisabilité :

200,00 euros

### Phase d'accompagnement :

2100,00 euros

24 heures en collectif – groupe de 5 professionnels de même diplôme accompagné par un professionnel :

18 heures en suivi individuel avec un professionnel :  
3 100, 00 euros

## Modalités de financement :

CPF / Employeur / personnel (pouvant se cumuler)  
Pour toute autre solution de financement, nous contacter.

